

Le fonctionnement

- Orientation prononcée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées MDPH
- Phase de préadmission évaluant les besoins de l'enfant et de la famille
- Aide et soutien adaptés dans le cadre d'un projet pédagogique, éducatif, et thérapeutique
- Participation du jeune et de sa famille à l'élaboration et au suivi du projet individualisé
- Intervention dans tous les milieux de vie (domicile, crèche, établissement scolaire, centre de culture, de loisirs, et de formation...)
- Collaboration avec les personnes et/ou structures accueillant l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte (CAMPS, PMI, médecins libéraux, médecins des enfants et adolescents, établissements spécialisés, CMPP...)
- Evaluation régulière de l'évolution des besoins de l'enfant



Le plan d'accès



SESSAD IRIS
648, rue Jacques Monod
ZI de Nétreville
27000 EVREUX

Tél : **02.32.78.87.87**
Fax : 02.32.36.55.51



Email : contact@pep27-sessad-iris.org
Site Internet : www.pep27-sessad-iris.org



**Service d'Education
Spéciale
et de Soins À Domicile**

pour
enfants et adolescents
Déficients visuels ou ayant des
Troubles spécifiques du
langage et des apprentissages
(TSLA)



Le service

Le **SESSAD IRIS** est un service qui accompagne les enfants et adolescents déficients visuels et ceux présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA).

C'est un organisme médico-social géré par l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Eure (association loi 1901).



Financement :

les Caisses d'Assurance Maladie

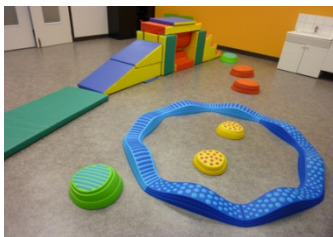
Contrôle budgétaire:



Agence Régionale de la Santé

Association gestionnaire:

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Eure.



Les objectifs

- Impulser et soutenir l'inclusion scolaire, sociale, professionnelle et l'acquisition de l'autonomie de l'enfant présentant des troubles « dys »
- Conseiller et accompagner la famille confrontée aux difficultés spécifiques générées par les TSLA



L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire :

- Directrice
- Secrétaire de direction
- Médecins
- Psychologue
- Orthoptiste
- Psychomotricienne
- Orthophoniste
- Transcripteur-adaptateur
- Professeurs des écoles
- Monitrice/éducatrice
- Instructrice en locomotion



Les actions

- Evaluation des difficultés développementales et instrumentales de l'enfant, de ses besoins, ses possibilités et ses compétences
- Prise en charge des troubles de la vision fonctionnelle, des troubles orthophoniques et psychomoteurs
- Suivi et soutien psychologique
- Champ éducatif
- Enseignement et soutien scolaire adaptés
- Conseils et participation aux décisions d'orientation ou de réorientation
- Mise à disposition et apprentissage d'aides techniques
- Adaptations de livres et de documents utilisés par l'enfant

